



**TERMES DE REFERENCE**  
**MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF**  
**DU PROJET**  
**"GESTION PARTICIPATIVE DURABLE DES TERRES DANS LES SAVANES DU**  
**PLATEAU DU MOYEN OUEST DE MADAGASCAR- REGION BONGOLAVA"**

**1 Contexte de l'étude**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Madagascar a pu bénéficier d'un appui du Fonds pour l'environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour financer le projet «Gestion participative durable des terres dans les savanes du plateau du Moyen Ouest de Madagascar-Région Bongolava ». L'objectif global du projet est d'inverser la tendance à la dégradation des terres tout en améliorant les moyens d'existence de la communauté locale.

Afin d'atteindre cet objectif et vue l'importance de la participation effective des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre du projet, il est judicieux de mettre en place un système de suivi évaluation facilitant cette participation à tous les niveaux tout en garantissant l'atteinte des résultats du projet.

A cet effet, l'Association Nationale d'Actions Environnementales (ANAE) en tant qu'agence d'exécution du projet mandatée par le Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF); lance un appel d'offre pour la réalisation de **d'une étude visant à mettre en place un système de suivi évaluation participatif du projet "Gestion participative durables des terres dans les savanes du plateau du moyen-ouest de Madagascar-Région Bongolava"**. L'expertise d'un consultant individuel ou groupe de consultants ayant des expériences dans ce domaine est donc sollicitée.

**2 Objectif du mandat**

L'objectif de la mission est développer un système de suivi évaluation permettant de :

- Évaluer l'avancement des actions du projet sur terrain par rapport aux objectifs fixés et aux impacts recherchés,
- Évaluer l'efficacité de la stratégie de mise en œuvre et les méthodes de travail et tirer les leçons des acquis du projet,
- Renforcer la planification des actions avec les parties prenantes locales en adéquation avec les orientations globales du projet et les besoins des communautés,
- Assurer que les résultats fournis contribuent d'une manière effective à l'atteinte des objectifs du projet sus cités.

Le système de suivi évaluation proposé devrait être simple, souple et participatif. La stratégie pour garantir le bon fonctionnement du système proposé est aussi une finalité de ce mandat.

### **3 Résultats attendus**

Il est attendu du consultant qu'un document présentant le système de suivi évaluation proposé pour mieux évaluer l'atteinte des objectifs du projet et son mode opératoire soit élaboré. Ce document comportera le plan détaillé de suivi évaluation sur la période de mise en œuvre du projet (2017-2021) avec entre autres les indicateurs de suivi dûment validés avec les parties prenantes pertinentes à tous les niveaux, la situation de référence, les moyens de collecte de données, les canevas et outils de collecte et la périodicité de collecte, les sources d'information...

Le consultant proposera la méthodologie qu'il compte mettre en œuvre tout en prenant en considération l'implication effective des parties prenantes à tous les niveaux.

### **4 Zones d'étude**

Les zones d'étude seront les 7 communes rurales d'intervention du projet dans le District de Tsiroanomandidy- Région Bongolava qui sont :

- CR Ambararatabe
- CR Ambatolampy
- CR Ankadinondry Sakay
- CR Mahasolo
- CR Maritampona
- CR Tsinjoarivo Imanga
- CR Tsiroanomandidy Fihaonana

### **5 Durée de l'étude**

La durée totale de la réalisation de la prestation, à compter de la date de signature du contrat jusqu'à la remise des livrables finaux est de 30 jours ouvrables.

### **6 Modalités de paiement**

Le paiement de la prestation se fera en 3 tranches:

- À la signature de contrat: 20%
- À la remise du draft: 40%
- A la validation de livrables finaux: 40%

### **7 Livrables**

- Protocole de l'étude comportant les démarches méthodologiques et les outils de collecte de données (questionnaires, fiche d'enquête, guide d'entretien)
- Le calendrier définitif de la prestation
- Le document portant sur le système de suivi évaluation proposé,
- Les rapports d'atelier.

### **8 Administration du mandat**

Le consultant réalise son mandat sous la supervision de l'agence d'exécution du projet (ANAE). Ce dernier est responsable de la coordination des activités relevant du contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports. Le consultant travaille en étroite collaboration

avec les communautés et les autorités locales ainsi qu'avec l'équipe de l'Unité de Gestion de Projet à Tsiroanomandidy.

## **9 Soumission**

Les offres soumis par le consultant devraient comporter : une offre technique et une offre financière à envoyer **par email** avec la référence **SLM /Système SE** à l'adresse e-mail suivante [anaefoibe@gmail.com](mailto:anaefoibe@gmail.com) en copie à [rijafenohasina@gmail.com](mailto:rijafenohasina@gmail.com) / [rrmihaja@yahoo.fr](mailto:rrmihaja@yahoo.fr) ou à déposer au siège de l'ANAE au Lot II Y 39 a bis Ampasanimalo Antananarivo ou au bureau local à Tsiroanomandidy bureau local ANAE à Tsiroanomandidy Lot 2AT 25 Ambohijatovo, Atsimotsena, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2018 à 12 heures.

## **10 Profil**

- Au moins titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent,
- Au moins 3 années dans le montage et la mise en œuvre du système de suivi évaluation et/ou dans les réalisations d'évaluation de projet ou programme, dans le développement des indicateurs SMART...
- Bonne connaissance de la zone d'intervention du projet
- Bonne expérience en matière de gestion durable des terres et connaissance de l'approche en agroécologie est un atout
- Bonne capacité de communication et de facilitation des échanges et discussions
- Excellentes aptitudes d'analyse et rédactionnelle,